

# Au-delà des mots : la dynamique sociale de la langue et de l'identité

BOUYAGHROUMNI HAYAT

*Professeur à l'ESEF, Université Ibn Tofail, Kenitra, Maroc*

**Abstract :** *This contribution offers an in-depth exploration of interactional sociolinguistics, a discipline that reveals the complex links between language and society. By shedding light on how language serves various social purposes, as evidenced by fascinating phenomena such as bilingualism, multilingualism and code-switching, which are essential to demonstrate the diverse roles that language assumes in different social contexts. Adopting a fluid and expansive view on multilingualism, the article acknowledges the multifaceted situations that individuals face in a linguistically diverse world. It describes this phenomenon not just as a set of skills, but as an active and astute process, in which individuals skillfully maneuver across multiple linguistic codes. This agility is propelled by both the desire and the need to interact with speakers of other languages; highlighting the crucial role that language plays in fostering human interaction and cultural exchange. Despite the obvious richness of communication engendered by language contact, it remains difficult to fully understand this dynamic. A major concern is the stigma and perceptions surrounding bilingualism and code shifting in various cultural contexts. Individuals who engage in code-switching often face prejudice or discrimination, which may make them reluctant to engage openly in such practices. This stigma can hinder effective communication and deter individuals from fully exploiting their language abilities in social exchanges. In this perspective, the article aims to deepen our understanding of the evolving dynamism of language use and its substantial societal effects, with a focus on Morocco's active linguistic environment.*

**Keywords :** *Sociolinguistics ; Language and society ; Bilingualism ; Multilingualism ; Code-switching ; Linguistic diversity ; Language contact ;*

**Résumé :** *Cette contribution propose une exploration approfondie de la sociolinguistique interactionnelle, une discipline qui révèle les liens complexes entre la langue et la société. En mettant en lumière la manière dont la langue sert à diverses fins sociales, comme en témoignent des phénomènes fascinants tels que le bilinguisme, le multilinguisme et l'alternance codique, qui sont essentiels pour démontrer les divers rôles que la langue assume dans différents contextes sociaux. Adoptant une vision fluide et expansive sur le multilinguisme, l'article reconnaît les situations multiformes auxquels les individus sont confrontés dans un monde linguistiquement diversifié. Il décrit ce phénomène non seulement comme un ensemble de compétences, mais comme un processus actif et astucieux, dans lequel les individus manœuvrent habilement à travers de multiples codes linguistiques. Cette agilité est propulsée à la fois par le désir et la nécessité d'interagir avec des locuteurs d'autres langues, soulignant le rôle crucial que joue la langue dans la promotion des interactions humaines et des échanges culturels. Malgré la richesse évidente de la communication engendrée par le contact des langues, il reste difficile de comprendre complètement cette dynamique. L'une des préoccupations majeures réside dans la stigmatisation et les perceptions entourant le bilinguisme et la transmutation codique dans divers contextes culturels. Les personnes qui s'adonnent au changement de code sont souvent confrontés à des préjugés ou à des discriminations, ce qui peut les rendre réticentes à s'engager ouvertement dans de telles pratiques. Cette stigmatisation peut entraver une communication efficace et dissuader les individus d'exploiter pleinement leurs capacités langagières lors des échanges sociaux. Dans cette perspective, l'article vise à approfondir notre compréhension du dynamisme évolutif de l'utilisation des langues et de ses effets substantiels sociétaux, en mettant l'accent sur l'environnement linguistique actif du Maroc.*

**Mots Clés :** *La sociolinguistique ; La langue et la société ; Le bilinguisme ; Le multilinguisme ; L'alternance codique ; La diversité linguistique ; Le contact linguistique ;*

---

## I. INTRODUCTION

La langue est une entité énergétique et en constante évolution, façonnée non seulement par la relation délicate entre les normes sociales et les identités collectives de ses locuteurs, mais aussi par la manière dont l'expression individuelle interagit avec les structures sociétales. Cette dynamique est illustrée de manière éclatante par les pratiques multilingues, qui sont au cœur des débats autour de la diversité et de l'identité culturelles, notamment dans les pays en développement. Le domaine passionnant de la sociolinguistique interactionnelle s'intéresse au rôle crucial de la langue dans les contextes sociaux, en explorant les liens complexes entre la langue, la culture et l'identité. L'un des aspects fondamentaux de cette discipline est le contact des langues, qui illustre la manière dont les langues se développent et s'influencent mutuellement par le biais des interactions de leurs locuteurs. L'évolution du langage est particulièrement évidente dans les communautés multilingues, où les individus naviguent habilement d'une langue à l'autre, ce qui donne lieu à l'émergence du bilinguisme et du multilinguisme. Ces pratiques enrichissent non seulement l'environnement communicatif, mais reflètent également l'identité des locuteurs qui puisent dans leurs diverses ressources linguistiques. Une idée centrale de la sociolinguistique interactionnelle est la transmutation de code, qui décrit l'acte d'alterner entre différentes langues ou dialectes au cours d'une conversation. Collectivement, ces aspects soulignent la nature transformatrice de la langue à mesure qu'elle s'adapte et prospère au sein de la structure complexe de la société.

## II. Contact des langues : Révélateur de l'évolution des langues

Cette contribution est centrée sur la sociolinguistique, un domaine qui s'engage à l'étude des liens entre la langue et la société. Elle souligne l'importance d'examiner les fonctions sociales du langage, qui sont évidentes dans divers phénomènes tels que le bilinguisme, le multilinguisme et l'alternance codique, entre autres. Dans ce contexte, nous empruntons des perspectives plus adaptables sur le plurilinguisme, aptes de prendre en compte la pluralité des situations particulières qui s'étendent sur un continuum multidimensionnel et en constante évolution. Ce concept ne concerne pas la maîtrise de la langue exacte ; l'individu déploie plutôt ses connaissances à travers différents codes linguistiques, poussé par le désir ou la nécessité d'interagir avec des locuteurs d'autres langues. À cet égard, nous pouvons nous référer aux travaux de Calvet.

*« Il y aurait, à la surface du globe, entre 6 000 et 7 000 langues différentes et environ 200 pays. Un calcul simple nous montre qu'il y aurait théoriquement environ 30 langues par pays, et si la réalité n'est pas à ce point systématique [...], il n'en demeure pas moins que le monde est plurilingue en chacun de ses points et que les communautés linguistiques se côtoient, se superposent sans cesse. Ce plurilinguisme fait que les langues sont constamment en contact. Le lieu de ces contacts peut être l'individu (bilingue, ou en situation d'acquisition) ou la communauté. Et le résultat de ces contacts est l'un des premiers objets d'étude de la sociolinguistique. »<sup>1</sup> (Calvet, 2017)*

L'environnement multilingue mondial nécessite une relation constante et active entre les langues, d'autant plus que nous vivons à une ère où la mondialisation est considérée comme un défi inévitable. Le multilinguisme est une tendance impressionnante qui continue de prospérer dans presque toutes les communautés. Il est si répandu que le monolinguisme est presque devenu l'exception. *« Plus de la moitié de l'humanité est plurilingue. Le plurilinguisme n'est pas une exception, il n'a rien d'exotique, d'énigmatique, il représente simplement une possibilité de normalité... »<sup>2</sup> (Lüdi & Py, 2013).*

*« Le plurilinguisme est une caractéristique de l'humanité puisque la plupart des humains sont plurilingues. C'est un phénomène puissant et inéluctable. Aller contre le plurilinguisme est voué à l'échec car il est spontanément beaucoup plus puissant que le monolinguisme dans la vie des personnes et des communautés. L'enjeu, c'est donc justement celui de mener des politiques linguistiques, éducatives et sociales qui prennent en compte cette caractéristique majeure des humains au lieu d'essayer de la contourner. »<sup>3</sup> (Blanchet, 2018)*

Face à la domination du monolinguisme, Blanchet insiste sur la nécessité de préserver et de déployer le multilinguisme, considérant l'usage de plusieurs langues comme une pratique courante. Il caractérise le plurilinguisme comme une particularité humaine selon laquelle la majorité des humains sont plurilingues. Ce phénomène est à la fois inévitable et impactant. Les efforts visant à s'opposer au multilinguisme sont voués à la défaite, car il possède intrinsèquement plus de force que le monolinguisme dans les expériences des

---

<sup>1</sup> CALVET, Louis-Jean, 2017, *La sociolinguistique*. Que sais-je, Presses Universitaires de France

<sup>2</sup> LÜDI, Georges, Py, B., 2013, *Etre bilingue*

<sup>3</sup> BLANCHET, Ph., 2018, *Le plurilinguisme est une caractéristique de l'humanité*.

individus et des nations. Le défi consiste donc précisément à développer des politiques linguistiques, éducatives et sociales qui reconnaissent cette particularité fondamentale de l'humanité plutôt que de tenter de la détourner.

A l'instar de nombreuses autres nations, la société marocaine est marquée par l'interaction et la coexistence de plusieurs langues. Avant d'aborder ce phénomène, il semble pertinent d'établir d'abord une définition large du contact des langues. Ce phénomène est omniprésent dans le monde entier, chaque individu étant confronté, directement ou indirectement, à des situations impliquant l'existence de deux ou plusieurs langues. Calvet souligne que :

*« Les hommes sont confrontés aux langues. Où qu'ils soient, quelle que soit la première langue qu'ils ont entendue ou apprise, ils en rencontrent d'autres tous les jours, les comprennent ou ne les comprennent pas, les reconnaissent ou ne les reconnaissent pas, les aiment ou ne les aiment pas, sont dominés par elles ou les dominent : le monde est plurilingue, c'est un fait. »*<sup>4</sup>(Calvet, 1987 :43)

L'observation de Calvet montre que l'humanité est intrinsèquement multilingue, réunie à travers la langue. Quel que soit leur lieu de résidence, les individus de tous horizons sont fréquemment exposés aux langues, interagissent quotidiennement avec les autres et sont constamment influencés par les langues tout en contribuant à leur utilisation. Les sources de contact linguistique peuvent être très diverses, englobant des facteurs personnels ou sociaux ainsi que des influences historiques ou géographiques. Citons à titre d'exemple la mobilité personnelle (comme l'éducation, l'immigration et les affaires), la dynamique de voisinage au sein des communautés, les différents modes de communication (comme la radio, la télévision, les réseaux sociaux et l'écriture), et les influences issues de la colonisation, de la guerre et de la religion. Dubois propose des réflexions sur ce sujet dans son dictionnaire :

*« Le contact de langues peut avoir des raisons géographiques : aux limites de deux communautés linguistiques, les individus peuvent être amenés à circuler et à employer ainsi tantôt leur langue première, tantôt celle de la communauté voisine. C'est là, notamment, le contact de langues des pays frontaliers... Mais il y a aussi contact de langues quand un individu, se déplaçant, par exemple, pour des raisons professionnelles, est amené à utiliser à certains moments une autre langue que la sienne (...). »*<sup>5</sup> (Dubois et al, 2002:172)

Ce concept a été évoqué en 1953 par le linguiste structuraliste américain Weinreich, dans son ouvrage *'Languages in Contact : Findings and Problems'*. Son nom est fréquemment cité par les chercheurs qui étudient le bilinguisme. Ce livre intégral et détaillé, qui, à notre connaissance, n'a pas encore été traduit en français, a eu un impact considérable sur la recherche sur le bilinguisme dans de nombreux pays. Il comporte principalement l'interaction des langues au sein de la société et, dans une moindre mesure, entre les individus. Cette approche interdisciplinaire, qui intègre de multiples domaines des sciences humaines, est essentielle pour une compréhension plus approfondie du contact linguistique.

D'après l'auteur, ce concept se produit chez les individus, il rejette donc la notion de contact des langues et défend celle de bilinguisme, puisque le premier fait référence à l'état de l'individu (usage alternatif de différents codes), alors que le deuxième fait référence à la présence de deux (ou plusieurs) langues dans une société.

Hamers le définit ainsi : *« Le contact des langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu »* (Hamers, cité par Moreau, 1997 : 94)<sup>6</sup>.

Cette définition nous permet de déduire que le contact des langues représente toute situation dans laquelle deux langues coexistent, influençant l'attitude langagière d'un individu. En d'autres termes, ce phénomène peut être compris comme un concept linguistique faisant référence à l'utilisation variée d'une langue ou d'un dialecte par différents individus ou groupes à des degrés divers. Ainsi, le contact des langues est considéré comme étant au cœur des changements et des variations linguistiques, tant historiques que dialectaux. De multiples recherches sociolinguistiques tentent d'analyser les pratiques langagières des personnes bilingues. Ces études s'intéressent aux représentations du langage parlé et à tous les phénomènes

---

<sup>4</sup> CALVET Louis-Jean, 1987, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, p.43

<sup>5</sup> DUBOIS, J. et al, 2002, *Dictionnaire de linguistique*, p.172.

<sup>6</sup> HAMERS Josiane F., 1988, *Un modèle socio-psychologique du développement bilingue*, p. 91-102

découlant de leurs contacts. La manière dont il se manifeste au sein des communautés peut conduire à des aspects étroitement associés, principalement : le bilinguisme et l'alternance codique.

### III. Le concept de l'alternance codique aux yeux des linguistes

La notion d'alternance de codes est dérivée des études sur le contact des langues et sur le bi-plurilinguisme. Initialement fondée par Haugen en 1959, ensuite reprise par Blom et Gumperz en 1972, suivis par de nombreux chercheurs dont Pujol en 1991, Causa en 1996 ; Ndiassé Thiam en 1997 ; Auer en 1998 ; Moore en 2001 ; Causa, Ehrhart en 2002 ; Stratilaki en 2005, Gearon en 2006 ; Duverger en 2007, entre autres.

Ce phénomène, qualifié de social et linguistique, fait référence à l'emploi de deux ou plusieurs codes linguistiques dans le même acte de parole ou d'un même énoncé. Cette pratique langagière se manifeste par des passages concomitants et identifiables d'une langue à l'autre lors des interactions verbales. Ce concept est une forme de communication aisément utilisée dans la société marocaine. Diverses dénominations ont été citées par les linguistes pour expliquer le terme « *alternance* » qui comprend un large éventail d'expressions anglaises et françaises.

D'après le dictionnaire français, « *code-switching* » indique l'« *action de changer de langue pendant un discours ou une conversation, surtout pendant des conversations entre plusieurs personnes bilingues* ». <sup>7</sup>

« *Alternance de langues, alternances codiques, mélange de langues, mélange codique, marques transcodiques, incorporation* » <sup>8</sup> (Boyd, Andersson et Thornell, 1991).

« *Code-switching, code-mixing, language alternation, intra-sentential code switching, inter-sentential code switching, extra-sentential code switching, odd switching* » <sup>9</sup> (Gardner-Chloros, 1991).

Le thème récurrent de ces classifications tourne autour du mélange de codes, se produisant parfois dans une seule phrase ou dans une séquence de deux phrases ou plus au cours d'un échange verbal. Le terme « *code* » apparaît fréquemment, se référant non pas à un ensemble de symboles concis liés à des significations spécifiques, mais plutôt à un système linguistique entier. Dans cette optique, le code découle d'un mécanisme d'encodage et de décryptage. Il s'agit d'une forme de diffusion d'informations censées être parfaitement assimilées par l'interlocuteur. Ce phénomène intéresse de nombreux auteurs, d'où la diversité des définitions. Nous en exposons quelques-unes pour révéler sa portée centrale. Heller note que « *L'utilisation de plus d'une langue dans le cours d'un même épisode communicatif* ». <sup>10</sup> (1988).

Auer, de son côté, propose de la définir comme « *l'utilisation alternative de plus d'une langue* » (1984), quant à Myers-Scotton, il l'a défini comme « *l'utilisation de deux langues ou plus dans une même conversation* » (1993) et Milroy et Muysken la qualifient « *l'utilisation alternée par des bilingues de deux langues ou plus au sein d'une même conversation* » <sup>11</sup>. (1995)

Généralement, la remarque à faire à travers ces définitions linguistiques, c'est qu'elles mettent l'accent sur deux éléments importants. Le premier met en avant l'application alternée de deux ou plusieurs langues « *codes* ». Le second s'appuie sur le fait que ce métissage s'accomplisse dans une même conversation surtout lors d'une interaction verbale. L'idée d'alternance de code trouve son origine dans des recherches sur le contact des langues et le bilinguisme. Selon Gumperz, il la définit comme :

*« La juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent. Comme lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre. »* (Gumperz, 1989, 57) <sup>12</sup>

Cette définition se distingue des autres par son orientation linguistique, qui avise l'interaction facilitée par la présence de discours issus de deux systèmes linguistiques dissemblables, où la juxtaposition et la succession insinuent que les locuteurs établissent des énoncés bilingues organisés grammaticalement sans coupure de forme.

---

<sup>7</sup> <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/code-switching#0>

<sup>8</sup> ALBY Sophie et MIGGE Bettina, 2007, *Alternances codiques en Guyane française : le cas du nenge et du kali'na* », *Pratiques et attitudes linguistiques en Guyane : regards croisés*, p. 43-70

<sup>9</sup> Ibid., (2007), p. 43-70

<sup>10</sup> Ibid., (2007), p. 43-70

<sup>11</sup> Ibid., (2007), p. 43-70

<sup>12</sup> GUMPERZ, J-J, 1989, *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, p.57

Poplack précise dans le sens que « *L'alternance peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives* » (Poplack, 1988)<sup>13</sup>.

Dans la même perspective, l'auteur estime que la transmutation de code peut s'accomplir aisément tout en tenant compte des règles grammaticales des langues succédées.

Lüdi et Py, de leur part, limitent ce phénomène dans l'interaction des individus bilingues, « *l'alternance codique est un passage d'une langue à l'autre dans une situation de communication définie comme bilingue par les participants* » (Lüdi et Py, 2013 : 146)<sup>14</sup>. La mutation de code n'est réalisable qu'entre deux langues différentes et quand l'énonciateur est dans une situation bilingue.

Winford rejoint cette idée en qualifiant ce phénomène ainsi : « [...] *les cas où le locuteur bilingue alterne entre les codes au sein d'un même événement conversationnel, alterne dans un même tour de parole, ou mélange les éléments des deux codes au sein d'un même énoncé.* »<sup>15</sup> (2003 : 103)

Les définitions présentées contiennent certaines divergences, probablement elles ont été dites dans des situations linguistiques variées et à des époques différentes de la recherche sociolinguistique. Il semble complexe de clarifier ce phénomène, qui est particulièrement pertinent pour tout environnement multilingue, car il se révèle lors du passage d'une langue à l'autre durant une interaction verbale.

L'alternance codique repose sur deux approches distinctes : la première est formelle, se concentrant sur l'identification des contraintes linguistiques entourant la transition entre les codes. Tandis que la seconde est fonctionnelle, abordant les fonctions discursives du changement de codes dans les dimensions sociolinguistique, pragmatique, didactique et autres.

Pour conclure, nous pouvons affirmer que ce phénomène implique le passage fluide de deux langues : l'une étant la langue première et l'autre étrangère au sein d'une même conversation par des individus bi-plurilingues. Cette pratique est couramment observée chez tous les membres de la société, en particulier chez les jeunes

#### **IV. Les fonctions de l'alternance codique selon Gumperz**

En abordant les fonctions du changement de code, il est opportun de revenir aux études fondatrices de Gumperz, qui distingue deux rôles principaux de l'alternance codique au cœur d'un échange verbal entre bilingues : situationnelle et conversationnelle ou métaphorique.

La première se rapporte à divers contextes de dialogue, englobant à la fois le sujet et l'interlocuteur. Ce type se produit lorsqu'une personne bilingue alterne entre deux langues en raison de changement de circonstances. Le locuteur réfléchit à l'environnement de communication dans lequel il se trouve et choisit ensuite l'une des deux langues pour sa discussion. En revanche, la seconde est influencée par le changement des conditions de communication et du milieu social de l'interlocuteur. Gumperz souligne l'importance de l'environnement social dans ce processus.

*« Des variétés distinctes s'emploient dans certains contextes (la maison, l'école, le travail) associé à un type d'activités distinctes et limitées (discours public, négociations, cérémonies spéciales, joutes verbales, etc.), ou selon la catégorie d'interlocuteurs à qui l'on parle (ami, famille, étrangers, subordonnés, personnalités du gouvernement. » (Gumperz, 1989 :75)<sup>16</sup>*

L'alternance situationnelle renvoie à différentes variantes liées à des environnements communicatifs distincts, qui incluent des changements d'interlocuteurs (tels que le rattachement social, le niveau instructif et le secteur d'activités), de sujets et de lieux. L'orateur doit tenir compte du contexte dans lequel il se trouve et utiliser un langage de base pour une communication efficace. L'auteur ajoute dans ce sens :

*« Dans l'alternance situationnelle (situational code switching), le bilingue a tendance à changer les langues ou les variétés utilisées en fonction des situations où il se trouve, en cas de changement d'interlocuteurs ou de sujets de conversation, par exemple. » Gumperz (1989 : 59).<sup>17</sup>*

---

<sup>13</sup> POPLACK, S., 1988, *Conséquences linguistiques du contact de langues : Un modèle d'analyse variationniste*, p. 23.

<sup>14</sup> LUDI, Georges & PY, Bernard, 2013, *Etre bilingue*, p. 146

<sup>15</sup> Alby, Sophie, MIGGE Bettina, 2007, *Alternances codiques en Guyane française : le cas du nenge et du kali'na, Pratiques et attitudes linguistiques en Guyane : regards croisés* p. 43-70

<sup>16</sup> GUMPERZ, J-J, 1989, *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, p.75

<sup>17</sup> Ibid., (1989), p.59

D'autre part, l'alternance conversationnelle, connue sous le nom de « métaphorique ou stylistique », survient communément au cours d'une même conversation, impliquant le même interlocuteur et se concentrant sur le même sujet. Ce type est particulièrement efficace lorsque les deux langues sont utilisées dans la conversation comme tactique communicative. Il se produit de manière inconsciente, indépendante de la volonté de l'orateur et remplit une fonction interactive. Les locuteurs choisissent instinctivement la langue pour assurer leur objectif primordial, à savoir parvenir à une compréhension mutuelle. En général, cette forme se produit à la fois dans les interactions habituelles et informelles. Gumperz avance que « *les locuteurs se comprennent entre eux et peuvent s'entendre sur ce qui passe dans un cadre particulier, il doit y avoir des codes et des principes d'interprétation communs.* » (Gumperz, 1982)<sup>18</sup>

*« Les items en question font partie du même acte de parole minimal, et où les parties du message sont reliées par des rapports syntaxiques et sémantiques équivalents à ceux qui relient les passages d'une même langue, correspond un rapport beaucoup plus complexe entre l'usage langagier et le contexte social...ce qui les intéresse [les participants dans l'interaction] avant tout, c'est l'effet obtenu lorsqu'ils communiquent ce qu'ils ont à dire. »* (Gumperz, 1989 : 59)<sup>19</sup>

Les propos de Gumperz précisent que lors de l'alternance conversationnelle, l'énonciateur bilingue sélectionne son registre langagier pour articuler le message qu'il veut transmettre dans sa langue préférée, peu importe la situation de communication. En témoigne ce passage :

*« La pratique de l'alternance codique dans une conversation est une stratégie de communication à travers laquelle le locuteur vise une signification particulière et non pas un simple mélange linguistique aléatoire et arbitraire. C'est-à-dire que ces alternances peuvent avoir des fonctions de nature aussi bien linguistiques qu'extralinguistiques (c'est-à-dire psychologiques ou sociales). »* (Gumperz, 1989 : 73)<sup>20</sup>

Il est important de reconnaître que Gumperz se base sur deux principes distincts : le premier met en valeur la détermination du locuteur bilingue, tandis que le second repose sur les raisons qui dominent son choix. Selon l'auteur, l'alternance conversationnelle remplit de multiples fonctions qui peuvent soutenir les locuteurs à surmonter certaines difficultés qu'ils peuvent croiser lorsqu'ils échangent avec d'autres. Elle leur permet de contrôler le sujet de discussion, d'organiser le dialogue, et de trouver les expressions lexicales nécessaires.

*« Une liste de fonctions ne peut expliquer à elle seule ce que sont les bases de la perception de l'auditeur, ni comment elles affectent le processus d'interprétation. Il est toujours possible de postuler des facteurs sociaux extralinguistiques ou des éléments de connaissances sous-jacentes qui déterminent l'occurrence de l'alternance. »*<sup>21</sup> (Gumperz, 1989 : 82)

Gumperz identifie six fonctions distinctes, à savoir : la citation et le discours rapporté, l'interjection, la réitération, la désignation d'un interlocuteur, la modalisation d'un message et la personnalisation versus objectivation.

- La citation et le discours rapporté : Gumperz pense que, dans la plupart des situations bilingues, l'énonciateur a tendance à répéter les énoncés dans la langue du locuteur. Cela indique que le changement de code se manifeste nettement dans les discours rapportés. Lorsqu'une citation est prononcée dans une langue autre que la langue source, elle peut créer une séparation entre le locuteur et le message véhiculé dans la citation.
- La désignation d'un interlocuteur : L'effet de l'alternance codique se limite à choisir un orateur parmi les participants et à exclure les autres de la conversation. Ceci se réalise lorsque l'énonciateur sélectionne la langue principale de la personne avec laquelle il souhaite dialoguer. Par conséquent, cette fonctionnalité est très importante car elle permet au locuteur de s'adapter à son interlocuteur en utilisant une langue commune. Cette opportunité est essentielle car elle détermine l'établissement du premier contact pour amorcer l'échange et garantir une liaison de collaboration avec l'interlocuteur, tout en influençant le potentiel d'interaction verbale continue. Un tel changement de code peut effectivement captiver l'attention de l'autre partie.
- L'interjection : L'idée principale de Gumperz est que ce type se caractérise par sa fonction emphatique et est principalement employé par des locuteurs qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue parlée. L'énonciateur est capable de prononcer une interjection dans n'importe quel langage ; cependant, son rôle est d'exprimer les émotions du locuteur. Par conséquent, l'alternance est utilisée pour référencer soit une interjection, soit un

---

<sup>18</sup> GUMPERZ John, 1989, *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, p.59

<sup>19</sup> Ibid. (1989), p.59

<sup>20</sup> Ibid. (1989), p.73

<sup>21</sup> Ibid. (1989), p.82

élément discursif. En employant des interjections, l'orateur vise à se connecter avec ses émotions personnelles.

*« En fonction de facteurs tels que la région d'origine, la résidence, la classe sociale et le secteur professionnel, chaque sous-groupe de communication tend à établir ses propres conventions par rapport aux emprunts comme à l'alternance codique., Il est donc peu satisfaisant de la juger unilingue selon des normes de grammaticalité préétablies. Le mieux qu'on puisse faire est d'établir un éventail de possibilité d'interprétation ou d'option de communication, et de distinguer ainsi entre le discours signifiant et les erreurs dues à un manque de connaissances grammaticales. Dans cet éventail d'options, les règles qui fondent la maîtrise de la production, sont toujours liées au contexte. » (Gumperz, 2004 :62)<sup>22</sup>*

- La réitération : Cette fonction s'intéresse particulièrement aux faits issus de la pratique langagière. Il est courant de constater qu'un message d'abord exprimé dans une langue est reproduit dans une autre. Le locuteur peut redire le même message dans chaque langue, et ces reprises peuvent éclaircir ce qui a déjà été dit et souligner certaines informations.

*« Ces répétitions peuvent servir à clarifier ce qu'on dit, mais souvent elles ne servent qu'à amplifier ou à faire ressortir un message. [...] Il est fréquent qu'un message exprimé d'abord dans un code soit répété dans un autre, soit littéralement, soit sous peu forme quelque modifié dans certains cas ces répétitions peuvent servir à clarifier ce qu'on a dit, mais souvent elles ne servent qu'à affirmer ou à faire ressortir un message. » (Gumperz, 1989 :77)<sup>23</sup>*

- La modalisation d'un message : Ladite fonction se concentre spécifiquement sur les faits qui émergent de l'usage de la langue. On observe souvent qu'un message articulé dans une langue est répété dans une autre. Un locuteur a la capacité de transmettre le même message dans plusieurs langues, et ces répétitions peuvent servir à clarifier des déclarations précédentes tout en mettant en évidence des informations spécifiques. La modalisation d'un message a une caractéristique unique : elle reflète la position du locuteur sur la signification des informations présentées dans le message. Son objet est de *« modaliser des constructions telles que phrase et complément du verbe, ou prédicat suivant une copule »*. (Gumperz, 1989 : 78). Dans ce contexte, le locuteur utilise un code linguistique alternatif pour modaliser ou clarifier le sens de la proposition principale.
- La personnalisation versus l'objectivation : Cette fonction semble compliquée à spécifier, parce qu'elle nécessite de prendre en compte l'implication de l'énonciateur dans le message.

*« Celle-ci est un peu plus difficile à préciser en termes purement descriptifs. En tout cas, le code-switching est utilisé ici pour exprimer la personnalisation et l'objectivation du message. Dans le répertoire des locuteurs certaines langues peuvent être utilisées pour exprimer des faits objectifs tandis que d'autres langues sont associées à des faits subjectifs. Ainsi, lorsque les locuteurs utilisent des langues associées à des faits objectifs ou subjectifs ils aimeraient par cela se distancer du contenu du message ou y affirmer une certaine autorité. Ainsi, on peut dire que le code switching marque ici la différence d'implication du locuteur par rapport à son message. »<sup>24</sup> (Gumperz, 1989 :76)*

Il convient à reconnaître que toutes ces fonctions citées ne peuvent pleinement décrire le phénomène sans prendre en considération des éléments extralinguistiques qui précisent des fois le choix du langage. Gumperz avance que *« Le fait qu'il soit possible d'isoler dans la conversation des fonctions comme celles que nous avons énumérées constitue une première étape commode dans l'analyse de l'alternance codique »* (Gumperz, 1989 : 82)<sup>25</sup>

L'auteur indique clairement que cette énumération de fonctions représente l'une des étapes de l'analyse du changement de code. Elle ne peut expliquer seule cet aspect sans intégrer les éléments extralinguistiques qui spécifient la sélection de la langue. En effet, cette fonction contraste fortement avec l'alternance situationnelle, qui ne traite pas de l'utilisation simultanée de différents codes linguistiques par le même locuteur, mais elle détermine la situation liée à l'usage d'une langue au détriment de l'autre.

---

<sup>22</sup> GUMPERZ, John, 1989, *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, p.62

<sup>23</sup> Ibid., (2004), p. 77

<sup>24</sup> Ibid., (2004), p. 76

<sup>25</sup> Ibid., (2004), p.82

Grosjean (Causa 2002 : 34-35) introduit deux fonctionnalités supplémentaires à cette gamme. Par exemple, un locuteur peut trouver le changement de codes, lorsque le vocabulaire de la L1 ne parvient pas à représenter avec précision la réalité véhiculée par les termes de la L2, ou quand sa maîtrise des deux langues est inégale.

Il peut y avoir des cas où le locuteur ne se souvient pas du mot approprié en L2 et utilise ensuite la L1. De plus, l'alternance sert à confirmer l'état et l'identité des interlocuteurs à la conversation, validant ainsi leur appartenance à une même communauté.

En examinant ces fonctions en parallèle avec celles présentées par d'autres linguistes, nous remarquons certaines incohérences entre les fonctions, les formes et les types de l'alternance codique. A titre d'exemple, Causa envisage les activités de reprise -répétition et reformulation- comme des formes d'alternance, alors que Gumperz fait référence à cet élément comme une fonction sous un autre nom « réitération ». Il en va de même pour les interjections considérées par Causa comme une forme, alors que Gumperz les classe comme une fonction.

Par conséquent, sa fonction semble dépendre de la méthode employée ou du contexte dans lequel elle est pratiquée : lorsqu'elle est examinée dans un contexte éducatif, elle est considérée comme une stratégie d'apprentissage, alors que dans le contexte d'un groupe linguistique particulier, elle englobe des fonctions discursives, communicatives, relationnelles, entre autres.

A l'exclusion du cadre scolaire, le mélange de codes peut contribuer à délimiter l'appartenance à une collectivité, à atténuer une insuffisance de vocabulaire, à élargir l'usage de la langue ou à communiquer efficacement en présence d'autres locuteurs. Dans cette optique, Anciaux estime que :

*« l'alternance et le mélange codiques remplissent des fonctions (1) compensatoires, (2) identitaires et (3) pragmatiques selon les locuteurs répondant plus ou moins (4) aux normes sociolinguistiques et communicationnelles des situations d'échanges verbaux de populations bilingues en dehors du système scolaire. » (Anciaux, 2013 : 43).<sup>26</sup>*

De nombreuses études approfondies ont été menées sur l'alternance codique, révélant à la fois ses mécanismes fondamentaux et les situations spécifiques dans lesquelles elle se produit. Ses fonctions sont diverses et servent à établir l'identité et la solidarité, à indiquer la hiérarchie sociale et à s'adapter aux préférences langagières des interlocuteurs impliqués dans la conversation. De surcroît, l'analyse conversationnelle, telle que décrite par le linguiste John Gumperz, met en lumière la manière dont ces occurrences linguistiques se manifestent lors d'interactions en temps réel, mettant en évidence la relation complexe entre la langue et la signification sociale.

## **V. Dynamiques sociales influencées par les pratiques bi-plurilingues**

L'étude de la sociolinguistique suscite un intérêt passionnant car elle explore l'attitude dont la langue est exploitée dans divers contextes communautaires et la manière dont les éléments sociaux comme la race, la culture et la classe sociale façonnent la langue. Un aspect primordial de cette discipline est le bilinguisme, qui renvoie à la compétence de communiquer usuellement dans deux langues. Ce concept a une riche histoire dans le domaine des sciences sociales et de la linguistique. Lorsqu'il est considéré dans son contexte social le plus large, il apparaît comme un phénomène répandu chez les individus bilingues.

En revanche, les linguistes et les sociologues qui s'y sont intéressés s'accordent sur sa reproduction dans des communautés marquées par des expériences bilingues. Ils abordent le sujet sous des angles différents. Nous commençons par examiner diverses définitions liées au sujet. Le bilinguisme est généralement défini comme la propension ou la capacité d'un individu ou d'un groupe à communiquer dans deux langues distinctes.

Dubois le définit de cette façon : « *Le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux et les situations deux langues différentes. C'est le cas le plus courant du plurilinguisme.* »<sup>27</sup> (Dubois. J et OL.1994 : 124)

De cette définition, nous comprenons que le bilinguisme désigne la situation langagière dans laquelle un locuteur passe d'une langue à l'autre en fonction de l'environnement et les circonstances qui l'entourent.

Claude Hagège caractérise les individus bilingues comme possédant une double compétence langagière, qui englobe deux traits linguistiques interdépendants que les bilingues maîtrisent de manière inhérente : les énoncés privilégiés et les expressions concises. L'auteur déclare qu'« *Être bilingue implique que l'on sache*

---

<sup>26</sup> ANCIAUX, F., 2013, *Alternances et mélanges codiques dans les interactions didactiques aux Antilles et en Guyane françaises*, p : 43.

<sup>27</sup> DUBOIS. J et OL., 2002, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, p.124.

*parler, comprendre, lire et écrire dans deux langues avec la même aisance. [...] Il s'agit, d'une part, des formulations préférées, d'autre part, des expressions compactes* ». (Hagège, 1996 :218)<sup>28</sup>.

Cette spécification suggère que pour qu'une personne soit considérée bilingue, elle doit avoir un niveau de connaissance équivalent dans les langues impliquées dans la conversation. En d'autres termes, si l'émetteur utilise des fragments se rattachant à une autre langue avec une habileté limitée, la communication bilingue ne peut pas avoir lieu.

Certains linguistes et sociologues ont introduit l'idée de dominance, indiquant qu'un déséquilibre de compréhension doit exister entre les deux langues. Pour les personnes bilingues, la langue première n'est pas obligatoirement la langue prédominante ; c'est plutôt la langue dans laquelle elles sont les plus fluides et expressives qui est considérée comme dominante. Ce phénomène est considéré comme une conséquence fondamentale du contact linguistique, permettant aux individus d'utiliser aisément deux langues dans une variété de situations de communication. Il est essentiel de prendre en compte non seulement l'aisance avec laquelle une personne bilingue peut passer d'une langue à l'autre, mais aussi son aptitude à distinguer les deux codes.

De sa part, Mackey propose une définition alternative : « *Nous définirons le bilinguisme comme l'usage alterné de deux ou plusieurs langues par le même individu* ». (Mackey, 1976 : 9)<sup>29</sup>. L'auteur affirme que le terme « bilingue » dans son interprétation la plus étendue qui englobe le multilinguisme, permet de fusionner « bilingue » et « multilingue ». Il note que les déplacements de population substantiels au cours du XX<sup>ème</sup> siècle ont entraîné une augmentation considérable du nombre d'individus bilingues.

*« Le bilinguisme, loin d'être un phénomène exceptionnel, réservé aux pays bilingues, touche en fait la majorité de la population du globe terrestre. En réalité, il y a moins de bilingues dans les pays bilingues que dans les contrées dites unilingues. On ne se rend pas toujours compte, en effet de ce qu'on instaure le bilinguisme officiel, dans certaines nations, moins pour le promouvoir que pour assurer le droit à l'unilinguisme individuel dans l'usage de deux langues ou plus, dans une même nation. »* (Mackey, 1976 :13)<sup>30</sup>

Dans le Dictionnaire de la linguistique de George Mounin, il est affirmé que toute personne qui communique dans deux langues est considérée comme bilingue, que ces langues soient ou non parlées au sein de la même communauté. Il spécifie le bilinguisme comme « *le fait pour un individu de parler indifféremment deux langues ; également coexistence de deux langues dans la même communauté, pourvu que la majorité des locuteurs soit effectivement bilingue* ». (Mounin, 2004 : 52)<sup>31</sup>.

Jean Laponce, de sa part, estime qu'il ne peut y avoir de véritable bilinguisme que si « *les deux langues ont le même pouvoir de communication sur l'ensemble des rôles sociaux*. » (Laponce, 1980).<sup>32</sup>

En principe, un individu véritablement bilingue peut employer les deux langues de manière interchangeable dans n'importe quel contexte, faisant preuve d'une vivacité de mémoire, d'une puissance expressive et d'une créativité égales dans chaque langue. Le concept de bilinguisme idéal implique l'utilisation claire des deux systèmes linguistiques sans les combiner.

*« Deux phénomènes qui parfois se renforcent, d'autres fois se contrarient, expliquent que certains individus et certaines sociétés sont bilingues alors que d'autres restent ou deviennent monologues. Dans la mesure où il donne accès à deux cultures différentes, le bilinguisme est une ouverture sur l'étranger, un mouvement vers l'universel ; ouverture et mouvement qui seront souvent le privilège des élites cependant que les masses, isolées ou repliées sur soi, se contentent d'une seule langue. »* (Laponce, 1980 : 478)<sup>33</sup>

Laponce suggère que le bilinguisme sert de passerelle vers l'étranger, représentant un élan vers l'universalité, dans la mesure où il offre la possibilité d'entrer en contact avec deux cultures distinctes. Alors que les privilégiés jouissent souvent d'une mobilité, tandis que ceux qui vivent dans des communautés éloignées trouvent généralement du plaisir à ne parler qu'une seule langue.

---

<sup>28</sup> HAGEGE Claude, 1996, *L'enfant aux deux langues*, p.218

<sup>29</sup> MACKEY, W.-F., 1976, *Bilinguisme et contact des langues*, p. 9

<sup>30</sup> Ibid. (1976), p.13

<sup>31</sup> MOUNIN Georges, 2004, *Dictionnaire de la linguistique*, p52

<sup>32</sup> LAPONCE, J. A., 1980, *Le comportement spatial des groupes linguistiques : Solutions Personnelles et Solutions Territoriales aux Problèmes de Minorités*,

<sup>33</sup> Ibid., (1980), p. 478

Dans son ouvrage, Van Overbecke met en avant l'importance de l'égalité linguistique, caractérisant le bilinguisme comme « *une maîtrise égale, active et accomplie de deux ou plusieurs langues.* » (1972 : 114)<sup>34</sup>. Le terme « actif » signifie que la simple compréhension d'une autre langue n'est pas suffisante ; il faut également être capable de s'exprimer convenablement dans cette langue.

Dans ses écrits, Grosjean mentionne que le bilinguisme est répandu dans diverses régions mondiales, touchant des individus de tous âges et de toutes couches sociales. Sa véritable portée dans le monde ne peut être expérimentée. En fait, il représente un phénomène crucial qui survient lorsque des langues convergent, ce qui nécessite une communication dans plusieurs langues. Ce fait est façonné par diverses influences économiques, politiques et religieuses. Il préconise que :

*« Il a été estimé que la moitié de la population du monde est bilingue. Le bilinguisme est dû à des facteurs nombreux tels que la migration politique, économique et religieuse, la fédération politique de différentes régions linguistiques, l'éducation, etc. ... En fait, le bilinguisme est un fait naturel, qui se développe lorsqu'il y a contact entre langues et besoin chez l'individu de communiquer en plusieurs langues. »*<sup>35</sup>. (Grosjean, 1993: 14)

En somme, le bilinguisme résulte à la fois du développement social et diachronique, ce qui rend difficile l'explication du bilinguisme individuel sans reconnaître le rôle social de la langue. Cela nous amène à déduire que cet aspect comprend une gamme diversifiée d'attributs, d'aspects et de types, y compris le bilinguisme individuel et social. Si ce phénomène peut être une réalité individuelle, il possède également des dimensions sociales et nationales, appelées bilinguisme de l'État. Il s'avère difficile de différencier ces formes sans les relier entre elles. Le bilinguisme est rarement un fait strictement personnel, car un individu apprend de manière générale une langue à des fins sociétales. Étant donné que la langue fonctionne intrinsèquement comme une construction sociale, engager une conversation ne se fait jamais en solitaire. Il existe des liens étroits entre ces diverses formes de bilinguisme.

À l'inverse, le bilinguisme social fait référence au fait que des individus communiquent dans des langues différentes comme langue première tout en résidant dans la même zone géographique. Cette situation souligne la vitalité linguistique présente dans une société dans laquelle, la langue est souvent attachée à de nombreuses distinctions sociales.

Van Overbecke observe que pour un pays ayant deux langues officielles, le bilinguisme parmi ses citoyens est essentiel. « *La coexistence de deux langues officielles dans un même état* »<sup>36</sup>. (Van Overbecke, 1972 : 114).

Dans une telle communauté, un individu peut converser dans plusieurs langues parce qu'au moins deux langues distinctes sont utilisées simultanément ; en effet, il est considéré comme bilingue tant que les membres de sa communauté possèdent également des capacités bilingues. Il est essentiel de faire la distinction entre le bilinguisme individuel et le bilinguisme social ; un locuteur, apte de s'exprimer dans deux langues est qualifié de bilingue. Par contre, un autre membre de la même communauté, ne parlant que sa langue naturelle en plus de la langue officielle, ne répond pas aux critères du bilinguisme. Cela suggère qu'une société dans laquelle les individus ne sont pas tenus d'apprendre et de pratiquer plus d'une langue, ne sont considérés comme bilingues ; à condition que presque tous ses membres maîtrisent au moins deux langues.

À cet égard, le bilinguisme social contraste avec le bilinguisme individuel, dans la mesure où les membres d'une société peuvent employer librement une ou deux langues et la maîtrise de l'une ou de l'autre suffit pour établir des échanges. Le concept de bilinguisme social met l'accent sur la production langagière des individus au sein d'une communauté ; leurs performances sont liées à leur appartenance à la société où ces langues sont parlées.

Le cas du colonialisme reflète la manière dont une nation colonisée peut développer la capacité de communiquer dans sa propre langue. Cela illustre une forme de bilinguisme social dans lequel les colonisés apprennent à converser dans la langue du colonisateur en plus de leurs langues première et nationale.

Ce contexte explique la situation de la sphère marocaine à l'époque coloniale. Dès le début du contact linguistique, les Marocains ont été contraints d'apprendre le français pour des raisons environnementales, tandis que les Français n'ont généralement acquis que des connaissances de base de l'arabe et du berbère, car

---

<sup>34</sup> Van Overbecke, Maurice, 1972, *Introduction au problème du bilinguisme*, p.115

<sup>35</sup> Grosjean, F., 1993, *Le bilinguisme et le biculturalisme : essai de définition*, p.14

<sup>36</sup> Van Overbecke, Maurice, 1972, *Introduction au problème du bilinguisme*, p.114.

leur fréquentation avec les résidents locaux était limitée. Les colons (rapatriés), quant à eux, ont appris à parler couramment l'arabe et le berbère grâce à leur engagement constant avec la population locale. Ainsi, nous pouvons dire qu'il s'agit de bilinguisme social au sein des deux communautés mentionnées.

De fait, un citoyen marocain est bilingue à partir du moment où il communique soit en arabe et en français, soit en amazigh et en français de manière interchangeable. À l'inverse, le bilinguisme social se rapporte à la pratique de deux langues différentes au sein d'une communauté où tous les participants interagissent dans l'une ou l'autre langue.

Les différentes définitions que nous avons citées mettent en évidence la perplexité que suscite le concept de bilinguisme. Cette confusion peut être en partie attribuée à son caractère multiforme, puisque chaque discipline, qu'elle soit linguistique, pédagogie, psychologie, ou sociologie étudie ce phénomène à travers le prisme de son domaine d'intérêt particulier.

## **VI. L'influence du contact linguistique sur la diversité et l'identité culturelle au Maroc**

Le paysage linguistique marocain sert d'étude de cas fascinante des interactions entre diverses langues pour former un milieu sociolinguistique complexe et énergique. Une nation imprégnée d'un riche patrimoine culturel qui a apporté une contribution très significative au développement des compétences bilingues d'une grande partie de la population marocaine. Réputé pour son éventail de langues et ses nombreuses variantes, il incarne l'amalgame harmonieux de la pluralité des langues. Cela a donné naissance à un spectre captivant de pratiques langagières, dont la commutation codique émerge comme une caractéristique particulièrement notable, démontrant la fluidité et l'adaptabilité inhérentes aux échanges multilingues. Bien que le Maroc en constitue l'illustration principale, des évolutions linguistiques similaires se déroulent dans tout le Maghreb et les anciens territoires coloniaux, chaque région subissant sa propre trajectoire.

Le bilinguisme (arabe/français) apparaît comme une imposition historique issue du colonialisme. Même si le français est considéré comme une langue seconde ou étrangère, la production linguistique des locuteurs marocains se caractérise par une forte présence du français dans différentes situations de communication. Sa valeur révélatrice le distingue parfois de l'arabe, qui sert de langue officielle.

Quant au système bilingue instauré dans le dispositif scolaire depuis l'indépendance, il se définit par l'usage de l'arabe dans tous les secteurs et du français en particulier dans les domaines techniques et scientifiques. Malgré les aspirations du pays à cette inégalité, on ne peut nier que le français continue d'être la langue de prédilection des Marocains. Ils puisent instinctivement et parfois inconsciemment dans leur répertoire linguistique pour satisfaire leurs besoins langagiers. Cette langue laisse toujours son empreinte sur la pratique linguistique, notamment dans les dialogues où les deux langues alternent, même dans les contextes où l'arabe est imposé. Cette idée est appuyée par Blanchet qui affirme que :

*« Même si son prestige et sa diffusion sont moindres que celle de l'anglais, il ne faut quand même pas oublier que le français c'est la deuxième langue la plus répandue au monde après l'anglais. Le français reste donc une langue de grande diffusion et de grand prestige. Il possède une position très enviable par rapport aux milliers d'autres langues du monde. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter d'une incapacité à évoluer et à créer tous les mots dont on a besoin. » (Blanchet, 2018)<sup>37</sup>*

À la lecture de cette déclaration, il ressort que Blanchet croit clairement que le français est une langue à la fois prestigieuse et amplement parlée. Bien qu'elle ne soit pas aussi présente et largement répandue que l'anglais, elle occupe une position louable relativement aux autres langues, se classant au deuxième rang mondial des langues les plus parlées après l'anglais.

Tout compte fait, dans ladite société, le plurilinguisme est devenu la norme, dépassant le monolinguisme. En explorant les subtilités bilingues et multilingues de la culture marocaine, nous acquérons une compréhension plus approfondie sur l'influence de ces pratiques sur la communication, l'identité et l'interaction culturelles. Cette exploration ouvre une fenêtre sur un paysage linguistiquement riche et d'une importance mondiale considérable, nous invitant à apprécier la complexité de notre expérience humaine commune.

## **VII. Les défis du bilinguisme et du changement de code dans l'interaction sociale**

Les interactions délicates du contact linguistique enrichissent énormément la communication, mais en raison de leur nature multiforme elles peuvent être difficiles à appréhender pleinement. Cette complexité est exacerbée par les préjugés et les stigmates associés au changement de code dans divers contextes culturels. Pour de nombreuses personnes multilingues, ce phénomène apparaît comme une manière instinctive et

---

<sup>37</sup> BLANCHET, Philippe, 2018, « *Le plurilinguisme est une caractéristique de l'humanité* »

souvent inconsciente d'exprimer leur identité, de transmettre des significations subtiles et de combler fossés culturels. Néanmoins, malgré ses avantages fonctionnels et expressifs, le changement de code se heurte fréquemment à des préjugés et à des discriminations.

Dans certaines communautés, le bilinguisme est souvent réputé comme une indication d'une maîtrise insuffisante d'une langue par rapport à une autre, au lieu d'être reconnu comme une compétence avancée améliorant la communication. Cette perspective défavorable peut entraîner un jugement social, conduisant les locuteurs à être injustement catégorisés comme étant inauthentiques ou manquant de loyauté envers leur culture. Un tel préjugé diminue non seulement la valeur des compétences bilingues, mais constitue également un obstacle à une communication claire et performante.

La réticence à s'engager dans le changement de code par peur de jugement peut entraîner des conséquences sociales inestimables. Les individus peuvent être empêchés d'exprimer parfaitement leurs idées par cette hésitation, limitant ainsi leur contribution aux interactions sociales. Par conséquent, cela pourrait à son tour entraver la croissance d'un dialogue multiculturel énergique, indispensable dans notre société de plus en plus mondialisée. Pour promouvoir une connaissance plus inclusive du bilinguisme, les avantages cognitifs et culturels qu'ils apportent doivent être reconnus et célébrés. En déplaçant le débat du déficit vers l'enrichissement, nous pouvons inciter les individus à accepter leur diversité linguistique. Cela améliore non seulement l'expression personnelle et l'identité culturelle, mais aussi une société plus harmonieuse et interconnectée, où la langue agit comme un pont plutôt qu'une barrière.

### **VIII. Conclusion**

Somme toute, l'étude de la sociolinguistique révèle la relation complexe et en constante évolution entre la langue, l'identité et la pétulance sociale. Un aspect crucial de cette recherche est le contact linguistique, qui met en évidence la manière dont les langues se développent et se transforment perpétuellement au fil des interactions. Cette progression est extrêmement indéniable dans la dynamique communautaire façonnée par les pratiques bilingues, où plusieurs langues sont adoptées, renforçant ainsi leur tissu culturel. L'occurrence du changement de code est particulièrement remarquable, attirant l'attention des linguistes qui y voient un aperçu de la nature adaptable de l'utilisation des langues dans des contextes multilingues. De cette optique, Gumperz souligne son importance dans les interactions habituelles, précisant que la commutation de code accomplit de multiples fonctions, notamment la signalisation des corrélations sociables, l'amélioration de la conversation et le repérage des changements contextuels.

L'influence de ce phénomène sur l'identité culturelle et le pluralisme marocains est notable, démontrant comment la variété linguistique peut nourrir une identité énergique. En explorant ces aspects, nous pouvons comprendre les dynamiques complexes qui persistent au sein des communautés multilingues et le rôle vital que représente la langue dans le façonnement de nos identités et de nos échanges sociaux.

Cette idée enrichit non seulement notre connaissance de la pluralité linguistique, mais souligne pareillement la nécessité d'accepter cette croissance dans notre monde de plus en plus interconnecté. Même si de nombreuses recherches mettent en évidence les avantages et les fonctions du changement de code, des études considérables sont encore nécessaires pour approfondir les implications sociales complexes de ces pratiques dans diverses communautés. Il est essentiel de comprendre comment l'alternance codique fonctionne dans des contextes culturels spécifiques et son influence sur la formation identitaire afin de promouvoir une perspective plus inclusive de l'utilisation des langues dans diverses sociétés. L'étude des interactions à travers le prisme de la sociolinguistique interactionnelle offre un aperçu important des subtilités de la communication humaine.

### **REFERENCES**

- [1] ALBY, Sophie et MIGGE, Bettina, 2007, *Alternances codiques en Guyane française : le cas du nenge et du kali'na* », *Pratiques et attitudes linguistiques en Guyane : regards croisés*, I. Léglise et B. Migge éd., Paris, Éditions de l'Institut de recherche pour le développement ;
- [2] ANCIAUX, F., 2013, *Alternances et mélanges codiques dans les interactions didactiques aux Antilles et en Guyane* françaises ; [https://www.academia.edu/69008331/Alternances\\_et\\_m%C3%A9langes\\_codiques\\_dans\\_les\\_interactions\\_didactiques\\_aux\\_Antilles\\_et\\_en\\_Guyane\\_fran%C3%A7aises](https://www.academia.edu/69008331/Alternances_et_m%C3%A9langes_codiques_dans_les_interactions_didactiques_aux_Antilles_et_en_Guyane_fran%C3%A7aises) ;

- [3] BLANCHET, Philippe, 2018, *Le plurilinguisme est une caractéristique de l'humanité*, Propos recueillis par Aurélien Berthier <https://www.agirparlaculture.be/philippe-blanchet-le-plurilinguisme-est-une-caracteristique-de-lhumanite/>;
- [4] CALVET, Louis-Jean, 2013, *Les langues en contact* : Vol. 8e éd. (pp. 17–41). Presses Universitaires de France. <https://www.cairn.info/la-sociolinguistique--9782130621478-p-17.htm> ;
- [5] CALVET, Louis-Jean, 2017, *La sociolinguistique*. Que sais-je, Presses Universitaires de France, pages 128, <https://www.cairn.info/la-sociolinguistique--9782130798507-page-16.htm>
- [6] COSTE, Daniel, Moore, D., & Zarate, G., 1997, *Compétence plurilingue et pluriculturelle : vers un cadre européen commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes : études préparatoires*. 2009, <https://rm.coe.int/168069d29c>
- [7] DUBOIS, J., GIACOMO, M., GUESPIN, L., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse. <https://ia600503.us.archive.org/8/items/DictionnaireDeLinguistiqueDubois/Dictionnaire-de-Linguistique-Dubois.pdf>
- [8] GUMPERZ, John J., 1989, Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative, Traduit et publié par l'Université de La Réunion : URA 1041 du CNRS présentation de Jacky Simonin, l'Harmattan, 243 pages ;
- [9] GUMPERZ, John J., 1989, *Engager la conversation, introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, les Éditions de Minuit, Paris. [https://www.persee.fr/doc/polix\\_0295-2319\\_1990\\_num\\_3\\_10\\_2171](https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1990_num_3_10_2171);
- [10] GROSJEAN, François, 1993, *Le bilinguisme et le biculturalisme : essai de définition*. Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique), 19, 13-41. [https://www.unine.ch/files/live/sites/tranel/files/Tranel/19/Grosjean\\_13-41.pdf](https://www.unine.ch/files/live/sites/tranel/files/Tranel/19/Grosjean_13-41.pdf) ;
- [11] HAGEGE Claude, *L'enfant aux deux langues*. Odile Jacob, « Hors collection », 1996, ISBN : 9782738103406. P.218 ;
- [12] HAMERS Josiane F., 1988, *Un modèle socio-psychologique du développement bilingue*, Langage et société, n°43, pp. 91-102, [en ligne] ; [https://www.persee.fr/doc/lsoc\\_0181-4095\\_1988\\_num\\_43\\_1\\_3003](https://www.persee.fr/doc/lsoc_0181-4095_1988_num_43_1_3003);
- [13] LAPONCE, J. A., 1980, *Le comportement spatial des groupes linguistiques : Solutions Personnelles et Solutions Territoriales aux Problèmes de Minorités*. Revue internationale de science politique, Vol. 1, N°4, 478-494. <https://www.jstor.org/stable/1600750>;
- [14] LÜDI, Georges, Py, Bernard., 2013, *Etre bilingue*, (4 e édition). Bern, Langues et linguistique, PETER Lang AG, 223 pages, <https://www.perlego.com/book/1995318/etre-bilingue-4-e-dition-ajoute-dune-postface-pdf>;
- [15] MACKAY, W.-F., 1976, *Bilinguisme et contact des langues*, Paris : Éditions Klincksieck ;
- [16] MOUNIN Georges, 2004, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Quadrige/PUF, Presses Universitaires de France – PUF, 384 pages, Code ISBN : 978-2-13-053881-3, 4ème édition ;
- [17] POPLACK, Shana, 1988, *Conséquences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste*. Langage & société, 43(1), Maison des sciences de l'homme, 23-48. [https://www.persee.fr/doc/lsoc\\_0181-4095\\_1988\\_num\\_43\\_1\\_3000](https://www.persee.fr/doc/lsoc_0181-4095_1988_num_43_1_3000) ;
- [18] VAN OVERBECKE, Maurice, Introduction au problème du bilinguisme, Langue et Culture, Paris, Editions Nathan, 1972, p.114-115 384, Numéro d'édition : 4 ;